

COMMENT FACILITER L'OBTENTION DU NIR



Pourquoi agir en tant qu'employeur ?

- ✓ Gagner du temps
- ✓ Sécuriser vos déclarations sociales (DSN)
- ✓ Eviter les blocages en paie
- ✓ Faciliter l'affiliation et l'accès aux soins de votre salarié



C'est un accompagnement facultatif et non une obligation légale pour l'employeur.

Pourquoi agir en tant qu'employeur ?

- ✓ Gagner du temps
- ✓ Sécuriser vos déclarations sociales (DSN)
- ✓ Eviter les blocages en paie
- ✓ Faciliter l'affiliation et l'accès aux soins de votre salarié



Les salariés concernés ?

- ✓ Passeport Talent
- ✓ Salarié étranger
- ✓ Mannequin
- ✓ Assitant de langue



Comment ça marche ?

1 Dépôt du dossier en ligne sur **ameli.fr**



↓
2 Réception d'un NIA (Numéro provisoire)



↓
3 Obtention du NIR définitif



Les documents à prévoir ?



Pièce d'identité



Acte de naissance



Titre de séjour (si hors U.E)



Contrat de travail ou bulletin de paie



RIB

Besoin d'aide ?



**Un service dédié employeurs
est disponible au**

3679



**Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30**